

Racines médicinales exotiques : ipécacuanha	100 00
— rhubarbe	25 00
— salsepareille	8 00
— gingembre	3 00
Écorces de quinquina	40 00
Feuilles de séné	40 00
Fruits médicinaux exotiques : casse, sans apprêt	5 00
— tamarins (gousses et pulpes)	5 00
— badiane	60 00
— follicule de séné	25 00
Lichens médicinaux	4 00
Autres racines, herbes, feuilles, fleurs, graines et fruits médicinaux exotiques	25 00
Especies médicinales d'Europe : racines de réglisse	0 80
— autres	3 00
Chloroforme	3 fr. le kil.
Ether	3 00
Musc	8 00
Manne	2 00
Méthylène	2 00
Bois à construire :	
De chêne, d'orme et de noyer, bruts ou équarris	6f 50 le stère.
— scié de toute dimension	40 00
Autres : bruts ou équarris	3 00
— sciés, ayant d'épaisseur 90 millimètres ou plus	5 00*
— sciés, ayant d'épaisseur de 70 millimètres inclusive- ment à 90 millimètres exclusivement, et mesurant en largeur 20 centimètres ou plus	8 fr. les 400 mètr.
— sciés, ayant d'épaisseur de 70 millimètres inclusive- ment à 90 millimètres exclusivement, et mesurant en largeur moins de 20 centimètres	6 00
— sciés, ayant d'épaisseur de 36 millimètres inclusive- ment à 70 millimètres exclusivement, et mesurant en largeur 20 centimètres ou plus	5 00
— sciés, ayant d'épaisseur de 36 millimètres inclusive- ment à 70 millimètres exclusivement, et mesurant en largeur moins de 20 centimètres	4 00
— sciés, ayant d'épaisseur moins de 36 millimètres et mesurant en largeur 20 centimètres ou plus	3 50
— sciés, ayant d'épaisseur moins de 36 millimètres et mesurant en largeur moins de 20 centimètres	2 50
— rabotés, rainés et moulures : d'orme, de chêne et de noyer	Droit des bois sciés selon l'espèce aug- menté de 8 francs
— rabotés, rainés et moulurés : autres	Droit des bois sciés selon l'espèce aug- menté de 4 francs
Ouvrés de toutes sortes : en chêne, orme ou noyer	45 p. 400 de la valeur brute augmenté de 40 fr. par stère ou de 4f 50 par 400 kil.
Ouvrés de toutes sortes : autres bois	45 p. 400 de la valeur brute augmenté de, 6 fr. par stère ou de 4f 25 par 400 kil.
Mâts	Diamètre :
	0.40 à 48 fr. la p.
	0.42 à 24 fr. —
	0.44 à 23 fr. —
	0.46 à 34 fr. —
	0.48 à 38 fr. —
	0.50 et au-dessus à 52 francs.